

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE  
QUARTIER CRAWFORD PARK  
Annexe II de l'école Notre-Dame-De-La-Garde  
Consultation publique**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS  
DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Date : Le 11 avril 2017

Heure : 15h15

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

Étaient présents :

De l'arrondissement de Verdun :

- M. Marc-André Hernandez, chef de division
- M. Frédéric St-Louis, conseiller en aménagement

De l'Office de consultation publique de Montréal :

- M. Viateur Chénard, président de la commission
- Mme Isabelle Beaulieu, commissaire
- Mme Francine Simard, commissaire
- Mme Estelle Beaudry, secrétaire-analyste

**1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre**

Le président de la commission, M. Viateur Chénard, souhaite la bienvenue aux participants. Un ordre du jour est distribué.

**2. Cadre de la consultation publique**

Le président explique le cadre de la consultation publique ainsi que le mandat. Il précise que les commissaires sont indépendants et assujettis à un code de déontologie.

### **3. La préparation de la consultation publique**

#### *Les séances publiques d'information*

Les séances publiques d'information débuteront le 19 avril en soirée à la mairie de l'arrondissement de Verdun, dans la salle du conseil d'arrondissement de Verdun, et se poursuivront au besoin le 20 avril. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Cette première soirée d'information débutera avec une présentation du projet par le promoteur suivie d'une présentation de l'arrondissement de Verdun sur l'encadrement règlementaire. Vingt minutes sont habituellement allouées pour chacune des présentations. Dans le cas où l'arrondissement n'aurait pas la réponse à certaines questions posées, il est possible de répondre par écrit dans les jours suivant la séance d'information. La réponse sera ensuite publiée sur le site de l'OCPM.

#### *Les séances d'audition des opinions*

Les séances d'audition des opinions débuteront le 15 mai 2017 en soirée à la mairie de l'arrondissement Verdun, dans la salle du conseil et se poursuivront au besoin le 16 mai. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

### **4. Rôle des personnes ressources**

Pour la séance d'information, l'arrondissement est invité à identifier des personnes ressources et certains experts qui pourraient répondre aux questions. La commission demande de fournir une liste de leur nom et de leur titre afin de bien les présenter. Trois représentants de l'arrondissement pourront participer et être assis à une table à l'avant de la salle. Les autres experts pourront être assis à l'avant de la salle.

Pour la séance d'audition des opinions, les représentants de l'arrondissement doivent agir à titre d'observateurs et il n'y a pas d'échange entre ces derniers et les participants ou la commission. Un droit de rectification est permis en fin de séance afin de corriger un élément factuel seulement.

## **5. Support logistique**

Une brève vérification est faite concernant les questions de logistique. L'équipe de l'Office est en communication avec le personnel l'arrondissement pour assurer le bon déroulement des séances. Il est demandé d'envoyer la présentation à l'avance afin d'éviter les problèmes techniques.

## **6. Le dossier de documentation**

Tous les documents fournis ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM ([ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)). S'il devait y avoir d'autres documents à rendre public, ils doivent être envoyés à la secrétaire-analyste et ils seront ajoutés au dossier de documentation au fur et à mesure qu'ils seront reçus.

## **7. Questions et enjeux**

Des échanges ont lieu sur les sujets susceptibles d'être abordés en consultation publique et les commissaires proposent quelques éléments à considérer en vue de la séance d'information : les enjeux de circulation, l'aménagement des espaces publics, la sécurité, l'intégration architecturale, les équipements scolaires à proximité et le processus de consultation publique.

## **8. Varia**

Aucun élément n'est ajouté.

Fin de la rencontre : 16 h 15